

Rapport sur la démographie

En 2012, pour une personne de 65 ans et plus, il y avait 4 personnes en âge de travailler dans l'UE27

40% des enfants nés hors mariage en 2011

La situation démographique actuelle de l'UE27 se caractérise par une population en croissance continue et vieillissante. Au 1^{er} janvier 2012, il est estimé que l'UE27 comptait 503,7 millions d'habitants, soit une hausse de 6% par rapport à 1992. Dans le même temps, la part des 65 ans et plus dans la population a crû, passant de 14% à 18%. À l'instar de la structure de la population par âge, les structures familiales évoluent, en liaison avec la diminution des mariages, l'augmentation des divorces et une proportion croissante d'enfants nés hors mariage.

Ces informations proviennent du supplément spécial sur les tendances démographiques¹ de la revue trimestrielle sur l'emploi et la situation sociale dans l'UE, publié conjointement par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, et la Direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion de la Commission européenne. La première partie de ce supplément est consacrée aux tendances démographiques historiques et récentes, tandis que les autres parties mettent l'accent sur des sujets tels que la fécondité, les migrations, les mariages et les divorces.

Environ 3 personnes en âge de travailler pour 1 personne âgée en Italie et en Allemagne

La structure par âge de la population de l'UE27 peut être analysée à l'aide des taux de dépendance par âge², qui montrent le niveau de soutien de la population en âge de travailler (15-64 ans) aux deux générations dépendantes (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus). S'agissant du taux de dépendance des jeunes² dans l'UE27, il a baissé de 28,5% en 1992 à 23,4% en 2012. Durant cette période, le ratio a diminué dans tous les États membres, à l'exception du Danemark (+2 points de pourcentage). En 2012, le taux de dépendance des jeunes s'échelonnait de 20% en Bulgarie et en Allemagne à 33% en Irlande et 29% en France.

Le taux de dépendance des personnes âgées² dans l'UE27 a augmenté, passant de 21,1% en 1992 à 26,8% en 2012. Au cours de cette période, le taux s'est accru dans tous les États membres, à l'exception de l'Irlande (-0.4 pp). En 2012, le taux de dépendance des personnes âgées s'échelonnait de 18% en Slovaquie, en Irlande et à Chypre à 32% en Italie et 31% en Allemagne.

En conséquence, le taux global de dépendance² dans l'UE27 a légèrement augmenté au cours des deux dernières décennies, passant de 49,5% en 1992 à 50,2% en 2012, soit environ deux personnes en âge de travailler pour chaque personne à charge. Dans les États membres, le taux global de dépendance s'échelonnait de 39% en Slovaquie à 56% en France et 55% en Suède.

Le plus haut taux de nuptialité à Chypre, le plus faible en Bulgarie

Le taux de nuptialité dans l'UE27 a constamment baissé au cours des deux dernières décennies, passant de 6,3 mariages pour 1000 habitants en 1990 à 5,2‰ en 2000 et 4,4‰ en 2010. Cette tendance se retrouve dans une majorité d'États membres. En 2011, les taux de nuptialité les plus élevés ont été enregistrés à **Chypre** (7,3 mariages pour 1000 habitants), en **Lituanie** (6,3‰) et à **Malte** (6,1‰), et les plus faibles en **Bulgarie** (2,9‰), en **Slovénie** (3,2‰), au **Luxembourg** (3,3‰) ainsi qu'en **Espagne**, en **Italie** et au **Portugal** (3,4‰ chacun).

Le plus haut taux de divorce en Lettonie, le plus faible à Malte

Au cours de la même période, le taux de divorce dans l'UE27 a légèrement augmenté. En 1990, on comptait 1,6 divorce pour 1000 habitants dans l'UE27, contre 1,8‰ en 2000 et 1,9‰ en 2009. Dans la plupart des États membres, le taux de divorce s'est également accru au cours des deux dernières décennies. En 2011, les taux de divorce les plus élevés ont été observés en **Lettonie** (4,0 divorces pour 1000 habitants) et en **Lituanie** (3,4‰), tandis qu'on dénombrait moins d'un divorce pour 1000 habitants à **Malte**³ (0,1‰), en **Irlande** (0,7‰) et en **Italie** (0,9‰).

La plus grande proportion de naissances hors mariage en Estonie, la plus faible en Grèce

La tendance à la baisse continue du nombre de mariages se traduit également par une augmentation des enfants nés hors mariage. En 1990, 17% de l'ensemble des naissances vivantes dans l'UE27 avait eu lieu hors mariage, contre 27% en 2000 et 40% en 2011. Au cours de cette période, la part des naissances vivantes hors mariage a augmenté dans tous les États membres.

Des différences considérables étaient constatées entre États membres s'agissant de la proportion de naissances vivantes hors mariage. En 1990, près de la moitié des naissances vivantes avaient lieu hors mariage en **Suède** et au **Danemark**, comparé à 2% ou moins des naissances vivantes à **Chypre**, à **Malte** et en **Grèce**. En 2011, les proportions les plus élevées étaient enregistrées en **Estonie** (60%), en **Slovénie** (57%), en **Bulgarie** et en **France** (56% chacun), et les plus faibles en **Grèce** (7%), à **Chypre** (17%) et en **Pologne** (21%).

1. Le **supplément spécial sur les tendances démographiques** est disponible gratuitement (en anglais uniquement) au format pdf dans la section dédiée aux statistiques de la population du site internet d'Eurostat: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/introduction>.
Les données présentées dans ce communiqué de presse peuvent différer de celles publiées dans le rapport, en raison de mises à jour effectuées après l'extraction des données utilisées pour la publication.
2. Les taux de dépendance par âge indiquent le niveau de soutien de la population en âge de travailler (15-64 ans) aux jeunes générations et aux personnes âgées (**générations à charge**). Le **taux global de dépendance** est calculé comme le ratio de la somme des personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans et plus sur la population en âge de travailler. Le **taux de dépendance des jeunes** correspond au ratio des personnes âgées de moins de 15 ans sur la population en âge de travailler, tandis que le **taux de dépendance des personnes âgées** est le rapport entre les personnes âgées de 65 ans et plus et la population en âge de travailler.
3. Le divorce n'est légalement possible que depuis 2011.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Julia URHAUSEN
Tel: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Plus d'information:

Veronica CORSINI
Tel: +352-4301-34 978
veronica.corsini@ec.europa.eu

Communiqué de presse d'Eurostat sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Taux de dépendance par âge, en %

	Taux global de dépendance		Taux de dépendance des jeunes		Taux de dépendance des personnes âgées	
	1992	2012	1992	2012	1992	2012
UE27	49,5	50,2	28,5	23,4	21,1	26,8
Belgique	50,1	52,3	27,3	25,9	22,9	26,4
Bulgarie	50,2	47,5	29,4	19,7	20,8	27,8
République tchèque	50,0	44,6	30,8	21,2	19,1	23,4
Danemark	48,2	53,9	25,1	27,2	23,1	26,7
Allemagne	45,6	51,2	23,8	20,0	21,8	31,2
Estonie	51,5	48,6	33,3	23,0	18,2	25,5
Irlande	60,6	50,4	42,2	32,5	18,3	17,9
Grèce	49,0	51,7	28,0	21,8	21,0	29,9
Espagne	49,0	48,4	28,0	22,6	21,0	25,8
France	52,5	55,5	30,8	28,9	21,6	26,6
Italie	44,7	53,1	22,3	21,5	22,4	31,6
Chypre	57,7	41,5	40,4	23,3	17,3	18,1
Lettonie	51,1	49,0	32,5	21,3	18,6	27,7
Lituanie	50,9	49,2	33,9	22,2	17,0	26,9
Luxembourg	45,4	45,1	25,7	24,9	19,7	20,3
Hongrie	49,5	45,7	29,1	21,1	20,4	24,6
Malte	50,8	45,4	34,7	21,4	16,0	23,9
Pays-Bas	45,4	50,5	26,6	26,1	18,8	24,4
Autriche	48,3	47,6	26,1	21,4	22,1	26,2
Pologne	53,6	40,7	37,7	21,2	15,9	19,4
Portugal	49,9	52,1	29,0	22,5	20,9	29,6
Roumanie	50,9	43,0	34,3	21,5	16,6	21,5
Slovénie	45,2	45,1	29,1	20,8	16,1	24,4
Slovaquie	53,8	39,2	37,8	21,5	16,0	17,8
Finlande	48,8	52,9	28,6	25,2	20,3	27,7
Suède	56,2	55,1	28,5	25,9	27,7	29,2
Royaume-Uni	54,0	52,5	29,7	26,7	24,3	25,9
Croatie	:	47,7	:	22,1	:	25,6

: Données non disponibles

Mariages, divorces et naissances vivantes hors mariage

	Taux brut de nuptialité* (nombre de mariages pour 1000 habitants)			Taux brut de divorce** (nombre de divorces pour 1000 habitants)			Naissances vivantes hors mariage*** (en % du nombre total de naissances vivantes)		
	1990	2000	2011	1990	2000	2011	1990	2000	2011
UE27	6,3	5,2	4,4	1,6	1,8	1,9	17,4	27,4	39,5
Belgique	6,5	4,4	4,1	2,0	2,6	2,9	11,6	28,0	50,0
Bulgarie	6,9	4,3	2,9	1,3	1,3	1,4	12,4	38,4	56,1
Rép. tchèque	8,8	5,4	4,3	3,1	2,9	2,7	8,6	21,8	41,8
Danemark	6,1	7,2	4,9	2,7	2,7	2,6	46,4	44,6	49,0
Allemagne	6,5	5,1	4,6	1,9	2,4	2,3	15,3	23,4	33,9
Estonie	7,5	4,0	4,1	3,7	3,1	2,3	27,2	54,5	59,7
Irlande	5,1	5,0	4,3	-	0,7	0,7	14,6	31,5	33,7
Grèce	5,8	4,5	4,9	0,6	1,0	1,2	2,2	4,0	7,4
Espagne	5,7	5,4	3,4	0,6	0,9	2,2	9,6	17,7	37,4
France	5,1	5,0	3,6	1,9	1,9	2,0	30,1	43,6	55,8
Italie	5,6	5,0	3,4	0,5	0,7	0,9	6,5	9,7	23,4
Chypre	9,7	13,4	7,3	0,6	1,7	2,3	0,7	2,3	16,9
Lettonie	8,9	3,9	5,2	4,0	2,6	4,0	16,9	40,3	44,6
Lituanie	9,8	4,8	6,3	3,4	3,1	3,4	7,0	22,6	30,0
Luxembourg	6,1	4,9	3,3	2,0	2,4	2,1	12,8	21,9	34,1
Hongrie	6,4	4,7	3,6	2,4	2,3	2,3	13,1	29,0	42,3
Malte	7,1	6,7	6,1	-	-	0,1	1,8	10,6	22,7
Pays-Bas	6,5	5,5	4,3	1,9	2,2	2,0	11,4	24,9	45,3
Autriche	5,9	4,9	4,3	2,1	2,4	2,1	23,6	31,3	40,4
Pologne	6,7	5,5	5,4	1,1	1,1	1,7	6,2	12,1	21,2
Portugal	7,2	6,2	3,4	0,9	1,9	2,5	14,7	22,2	42,8
Roumanie	8,3	6,1	4,9	1,4	1,4	1,7	:	25,5	30,0
Slovénie	4,3	3,6	3,2	0,9	1,1	1,1	24,5	37,1	56,8
Slovaquie	7,6	4,8	4,7	1,7	1,7	2,1	7,6	18,3	34,0
Finlande	5,0	5,1	5,3	2,6	2,7	2,5	25,2	39,2	40,9
Suède	4,7	4,5	5,0	2,3	2,4	2,5	47,0	55,3	54,3
Royaume-Uni	6,6	5,2	4,5	2,7	2,6	2,1	27,9	39,5	47,3
Croatie	5,9	4,9	4,6	1,1	1,0	1,3	7,0	9,0	14,0

* 2010 au lieu de 2011 pour l'UE27 et le Royaume-Uni; France: les données de 1990 ne comprennent pas les départements d'outre-mer; Chypre: les données de 1990 et 2000 se réfèrent à l'ensemble des mariages, y compris les mariages entre non-résidents, celles de 2011 concernent les mariages dont au moins l'un des conjoints réside dans le pays.

** 2010 au lieu de 2011 pour l'Italie, le Luxembourg et le Royaume-Uni; 2009 au lieu de 2011 pour l'UE27 et la Grèce; France: les données de 1990 ne comprennent pas les départements d'outre-mer.

*** UE27: les données de 1990 ne comprennent pas la Roumanie; France: les données de 1990 ne comprennent pas les départements d'outre-mer.

: Données non disponibles.

- Ne s'applique pas. Le divorce était interdit par la loi en Irlande jusqu'en 1995 et à Malte jusqu'en 2011.